Pierre MARX

Expert-Comptable Diplômé par l'État

Lauréat National du Meilleur Mémoire 1984

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'Environnement en Alsace (A.R.I.E.N.A.)

6 Route de Bergheim

67600 SELESTAT

Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'Environnement en Alsace RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'environnement en Alsace,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'environnement en Alsace (A.R.I.E.N.A.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les subventions perçues ou à percevoir ;
- le suivi des fonds dédiés ;
- l'appréciation des charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels П reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. П Fait à Schiltigheim, Le 6 mai 2019 Pierre MAP Compagnie Régionale Pierre TVIARX Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.

6 route de Bergheim 67600 SELESTAT Cédex

3

B

В

B

7

B

BILAN ACTIF AU 31/12/18

DETAIL DES POSTES	VALEURS	AMORTISSEMENTS	VALEURS	Au 31/12/17
DETAIL DES POSTES	BRUTES	PROVISIONS	NETTES	AU SI/IZ/I/
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 319,65	5 319,65		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 316,74	117 381,57	21 935,17	25 084,67
Terrains et aménagements extérieurs				6 194,00
Constructions				
Instal. techn. mat. & outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	139 316,74	117 381,57	21 935,17	18 890,67
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 460,00		5 460,00	4 200,00
Autres titres immobilisés			:	
Dépots et cautionnement versés	5 460,00		5 460,00	4 200,00
TOTAL 1	150 096,39	122 701,22	27 395,17	29 284,67
STOCKS ET EN COURS				
Produits finis / Marchandises				
AVANCES & AC. VERS./COMMANDES	520,00		520,00	1 000,00
CREANCES	726 703,13		726 703,13	583 167,98
Clients et comptes rattachés	92 737,26		92 737,26	71 176,57
Autres créances sur convention de formation	37 773,33		37 773,33	29 589,71
Autres créances	596 192,54		596 192,54	482 401,70
VAL. MOBIL. DE PLACEMENT	372 879,00		372 879,00	372 644,00
Autres titres	372 879,00		372 879,00	
	,			, , ,
DISPONIBILITES	614 574,07		614 574,07	530 561,90
CHARGES CONST. D'AVANCE	3 476,00		3 476,00	2 704,00
TOTAL 2	1 718 152,20		1 718 152,20	1 490 077,88
Charges à répartir sur plus. exerc.(3)				
Primes de rembours. obligations (4)				
Ecarts de conversion actif (5)				
`,				

Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

AIRE AUY

ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.

6 route de Bergheim 67600 SELESTAT Cédex

BILAN PASSIF AU 31/12/18

DETAIL DES POSTES	Au 31/12/18	Au 31/12/17
FONDS ASSOCIATIFS	1 016 556,34	822 205,09
Fonds associatifs sans droit de reprise	473 387,48	· ·
Ecarts de réévaluation	7/3 307,40	470 943,40
Réserves	351 261,61	340 689,18
Report à nouveau	331 201,01	340 009,10
Résultat de l'exercice	191 907,25	10 572,43
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'association	191 907,25	10 372,40
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires		
brotta des proprietaires		
TOTAL 1	1 016 556,34	822 205,09
		322 230,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	280 900,00	254 700,00
Provisions pour risques	280 900,00	
Provisions pour charges		204 700,00
Translatio pod Granges		
TOTAL 2	280 900,00	254 700,00
FONDS DEDIES	260 800,00	267 100,00
TOTAL	000 000 00	207 400 00
TOTAL 3	260 800,00	267 100,00
DETTES	187 291,03	175 357,46
Emprunts obligataires	107 231,00	115 551,40
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 563,42	26 997,67
Dettes fournisseurs 'formation'	7 254,83	4 433,80
Dettes fisales et sociales	160 227,18	141 519,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 227,10	141 010,70
Autres dettes	245,60	106,20
Produits constatés d'avance		2 300,00
		,
TOTAL 4	187 291,03	175 357,46
Marts de conversion passif (5)		
1+	<u> </u>	
TOTAL GENERAL (1 à 5)	1 745 547,37	1 519 362,55

* TOTAL GENE

Membre de la

Compagnie Régionale
de COLMAR

ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.

6 route de Bergheim 67600 SELESTAT

3

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

PAGE 1

CHARGES	AU 31/12/18	AU 31/12/17
CHARGES D'EXPLOITATIONS : (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	373 655,79	320 214,83
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	40 821,00	35 667,00
Autres impôts et taxes	1 318,00	1 188,79
Salaires et traitements	505 895,51	463 962,06
Charges sociales	256 453,55	231 566,32
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 691,15	11 158,34
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	26 200,00	23 500,00
Autres charges		800,00
TOTAL 1	1 215 035,00	1 088 057,34
QUOTES PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN : (2)		
CHARGES FINANCIERES : (3)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 3		
CHARGES EXEPTIONNELLES: (4)		
Sur opérations de gestion	11 214,00	4 545,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et autres provisions		
TOTAL 4	11 214,00	4 545,00
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES : (5)	185 700,00	201 300,00
IMPOTS SUR LES SOCIETES	789,00	777,00
SOLDE CREDITEUR : EXCEDENT	191 907,25	10 572,43
TOTAL GENERAL	1 604 645,25	1 305 251,77
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		



ASSOCIATION A.R.I.E.N.A. 6 route de Bergheim

67600 SELESTAT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

PAGE 2

PRODUITS	AU 31/12/18	AU 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION : (1)		· · · · ·
Ventes de marchandises		
Production vendue:		
Diffusion d'outils pédagogiques et de sensibiliation	60,00	252,00
Actions de formation	173 050,00	115 998,50
Autres actions	2 015,00	3 515,00
Sous total A	175 125,00	119 765,50
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Actions de formation	83 546,67	71 139,46
Autres actions et fonctionnement	914 331,67	918 302,93
Reprises sur provisions		
Transfert de charges	11 236,52	3 658,93
Cotisations	1 680,00	1 680,00
Dons	35 954,45	42 500,00
Autres produits		
Sous total B	1 046 749,31	1 037 281,32
TOTAL 1	1 221 874,31	1 157 046,82
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)		
PRODUITS FINANCIERS : (3)		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimiliés	5 770,94	5 604,95
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 3	5 770,94	5 604,95
PRODUITS EXEPTIONNELS : (4)		
Sur opérations de gestion	1	
Sur opérations de capital	185 000,00	1 500,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL 4	185 000,00	1 500,00
REPORT DES RESSOURCES NON UTIL. DES EXERCICES ANTERIEURS (5)	192 000,00	141 100,00
SOLDE DEBITEUR : DEFICIT		
TOTAL GENERAL	1 604 645,25	1 305 251,77
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :	<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	1	



SOMMAIRE

	CONTENU	Non Applicable	Non Significatif
1.	FAITS MARQUANTS		
2. 2.1 2.2 2.3 2.4	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES Principes généraux Adaptations professionnelles Changements de méthodes Notes spécifiques		
Annexe 8 Annexe 9	Etat des immobilisations Etat des amortissements Etat des provisions Charges et produits constatés d'avance Fonds associatifs Subventions affectées à des biens renouvelables Suivi des fonds dédiés Echéances des créances Echéances des dettes Produits à recevoir Charges à payer		
4. 4.1 4.2	COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT Détail des actions 2018 Transferts de charges		
5 . 5.1 5.2	AUTRES INFORMATIONS Engagement retraite Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants		



Les comptes annuels aux caractéristiques suivantes :

TOTAL BILAN: 1 745 547,37€RESULTAT: 191 907,25€

ont été arrêtés par les dirigeants en date du 2 avril 2019

1. FAITS MARQUANTS

La vente du batiment à Muttersholtz pour 185 000€ impacte fortement l'exercice 2018.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et, conformément aux hypothèses de base :

- § continuité d'exploitation
- § permanence des méthodes
- § indépendance des exercices

Les charges et produits relatifs aux exercices antérieurs sont toujours traités comme des charges et produits exceptionnels

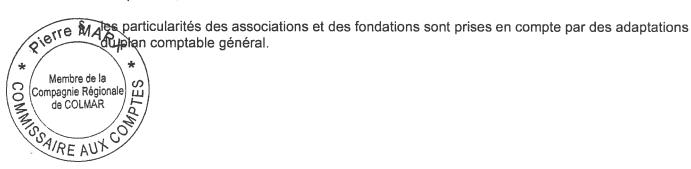
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels .

La méthode de base utilisée pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Adaptations professionnelles

Il est fait application du **règlement n° 99.01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999** homologué par arrêté ministériel du 8 avril 1999 (JO du 4 mai 1999), soit :

§ le plan comptable général constitue la référence en matière d'informations financières et comptables;



Les principales adaptations portent sur :

- § la ventilation des fonds associatifs ;
- § le traitement des financements utilisés sur plusieurs exercices.

2.3 Changements de méthodes de présentation et d'évaluation

2.3.1 Changement de modalités d'application des règles et méthodes comptables

- § A compter du 01/01/2005, les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) proposent plusieurs options, notamment :
- Ø Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits en charges (méthode préférentielle), mais peuvent également figurer à l'actif (option réversible).
- Ø Les frais d'augmentation de capital, de fusion ou de scission sont imputés sur les primes de d'émission ou de fusion (méthode préférentielle). En cas d'insuffisance des primes, ces frais sont comptabilisés en charges. Ils peuvent également être inscrits à l'actif (option réversible).
- Ø Les coûts engagés pendant la phase de développement, se rapportant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, peuvent être inscrits à l'actif (méthode préférentielle) ou en charges (option réversible).
- Ø Les frais accessoires des immobilisations incorporelles ou corporelles, tels que droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, peuvent être rattachés au coût de l'immobilisation (méthode préférentielle) ou enregistrés en charges.

Selon l'avis 2005-5 du Comité d'Urgence du CNC du 6/01/2005, cette option est scindée en deux

options distinctes, soit:

- celle relative aux immobilisations incorporelles et corporelles
- celle relative aux titres immobilisés et de placement
- Ø Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif (immobilisation incorporelle corporelle ou stock), qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu, peuvent êtres incorporés dans le coût de l'actif.
- Ø Les composants de 2ème catégorie (dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application des lois, règlements ou d'usages de l'entité ayant pour objet soit de s'assurer du bon fonctionnement, soit d'y apporter un entretien courant) sont comptabilisées en composants (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucune option n'a été prise à ce jour, les coûts correspondants ne s'étant pas présentés.

2.3.2 Changement de méthodes



1. Les partenaires publics de l'Ariena et de son réseau sont nombreux. Afin de mieux distinguer l'origine des financements, tous les financements publics se trouvent depuis l'exercice 2008 en compte 74. Subvention de fonctionnement et actions subventionnées.

Cette règle a également été appliquée pour des actions construites conjointement par l'Ariena et les collectivités. (aucun cas en 2018)

2. Projet FSE : Pérenniser les emplois au sein des associations d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

Les subventions concernant ce projet sont enregistrées en comptabilité non pas à la signature de la convention mais au fur et à mesure de l'engagement des coûts sur le projet.

2.4 Notes spécifiques à certains postes

2.4 1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production.

La dépréciation est pratiquée par amortissement linéaire en fonction de la durée d'usage :

Droit d'utilisation de logiciels 2 à 3 ans

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié par l'entité, aucune dépréciation n'a été constatée.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. La dépréciation est pratiquée par amortissement linéaire en fonction de la durée d'usage :

- Matériel de transport 3 ans
- Matériel bureau & informatique 3 à 10 ans
- Mobilier de Bureau
 3 à 10 ans

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucune dépréciation n'a été constatée.

2.4.3 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition, de production ou leur valeur vénale.

Si le cours ou la valeur de réalisation, diminué des frais proportionnels de commercialisation, est inférieur à la valeur déterminée selon les modalités ci-dessus, une provision pour dépréciation est pratiquée du montant de la différence. Aucun stock comptabilisé au 31/12/2018.



Les créances sont enregistrées à la valeur nominale.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est pratiquée de la différence.

2.4.5 Fonds associatifs

SUBVENTIONS AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES, il s'agit de subventions d'investissement destinées au financement de biens dont le renouvellement incombe à l'association. Ces subventions sont maintenues en permanence au passif dans les fonds associatifs. Les éléments chiffrés se retrouvent à l'annexe 5 et 6.

2.4.6 Résultats

L'affectation du résultat de l'exercice sera décidée lors de l'assemblée générale.

2.4.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

- Engagements retraite : 280 900 €

2.4.8 Fonds dédiés

Les ressources attribuées au titre d'une action précise figurent dans les produits.

Le montant correspondant à la partie non utilisée à la clôture d'un exercice fait l'objet d'une affectation à un compte FONDS DEDIES par le biais d'une charge ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (cpte 689)

Lors de leur utilisation effective, les ressources figurant sur le compte FONDS DEDIES sont reprises au compte de résultat au rythme de la réalisation des engagements, par le biais d'un **produit REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS** (cpte 789)

Les éléments chiffrés se retrouvent en annexe 7.

2.4.9 Dettes

Voir échéance des dettes en annexe 9.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

Annexe 1: Etat des immobilisations Annexe 2: Etat des amortissements Annexe 3: Etat des provisions

Annexe 4 : Charges et produits constatées d'avance



Annexe 5: Fonds associatifs

Annexe 6 : Subventions affectées à des biens renouvelables

Annexe 7: Fonds dédiés

Annexe 8 : Echéances des créances Annexe 9 : Echéances des dettes Annexe 10 : Produits à recevoir Annexe 11 : Charges à payer

4 COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation des actions 2018

Annexe R1

4.2 Transferts de charges (remboursement ou produits à recevoir par Uniformation sur les frais de formation du personnel)

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements retraite

L'Ariena a opté pour la comptabilisation des engagements de retraite, conformément à la recommandation 2003-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Les salariés bénéficient, lors de leur départ en retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective de l'animation.

Pour chaque salarié, une projection de son salaire et de son ancienneté est effectuée pour un départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice. Les indemnités de départ à la retraite à verser sont calculées en appliquant la règle d'attribution précisée dans la convention collective en fonction du salaire et de l'ancienneté.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, la provision pour risques et charges est réaiustée chaque année.

Le montant total de l'engagement s'élève à 280 900 €

Les charges sociales sont intégrées au calcul de l'engagement.

Les éléments chiffrés se retrouvent en Annexe R2



Page	7
	•

- 4	•	
4	riena	

Exercice clos le 31/12/2018

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous déclarons que les trois plus haut cadres dirigeants de notre association :

La présidente, Anne Marie SCHAFF Le secrétaire, Bernard WINDENBERGER La trésorière, Marielle TREMELLAT

ne perçoivent aucune rémunération et aucun avantage en nature.



ANNEXE 1 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE : Exercice clos au 31/12/18

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisition Créations Apports et augmentat* par virements de poste à poste Nouveaux prêts - augmentat* des intérêts	Diminutions par virem. de poste à poste	Cessions Scissions Mises hors service Diminutions des intérêts courus	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévaluatio légale
IMMOBILISATIONS:INCORPORELLES:				95-0		
					3	
Frais d'établissement, de recherche et de développement	5 319,65				5 319,65	
Autres immobilisations incorporelles					0,00	
TOTAL	5 319,65	0,00	0,00	0,00	5 319,65	0,00
Autres Immobilisations incorporelles	3					
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	29 636,93			29 636,93	0,00	
Constructions				20 000,00	0,00	
. sur sol propre	288 261,66			288 261,66	0,00	
. sur sol d'autrui					0,00	
. instal. générales, agenc., aménagem. des	37 500,21			37 500,21	0,00	
constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 473,06			40 473,06	0,00	_
Autres immobilisations corporelles						
instal. générales, agencts., aménagem. divers	0,00			0,00	0,00	
. matériel de transport	42 722,50				42 722,50	
. mat. de bureau et informatique, mobilier	118 078,88	13 735,65		35 220,29	96 594,24	
emballages récup. et divers					0,00	
Immobilisations corporelles en cours					0,00	
Avances et acomptes			-		0,00	
TOTAL	556 673,24	13 735,65	0,00	431 092,15	139 316,74	0,00
immobilisations:financieres						
Participations et créances rattachées à des participations					501	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 200,00	1 260,00			5 460,00	
TOTAL	4 200,00	1 260,00	0,00	0,00	5 460,00	0,00
*		. 200,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00
16 HAT BENERAL	566 192,89	14 995,65	0,00	431 092,15	150 096,39	0,00

MemIQTALGENERAL
Compagnie Régionale
de COLMAR

WEST AIRE AUX

Ariena, 6, route de Bergheim - 67600 SELESTAT

ANNEXE 2 : ETAT DES AMORTISSEMENTS : Exercice clos au 31/12/18 SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminutions des amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
mmobilisations ricorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développe	5 319,65			5 319,65
Autres immoblisations incorporelles				
TOTAL	5 319,65			5 319,65
Autres Immobilisations incorporelles				
TOTAL				
mmobiligations corporelles:				
Terrains	23 442,93		23 442,93	
Constructions				
. sur sol propre	288 261,66		288 261,66	
. sur sol d'autrui				
constructions	37 500,21		37 500,21	
Installations techniques, matériel et outillage industri	40 473,06		40 473,06	
Autres immobilisations corporelles				
instal. générales, agencts., aménagem, divers				
. matériel de transport	30 775,46	5 166,66		35 942,12
. mat. de bureau et informatique, mobilier	111 135,25	5 524,49	35 220,29	81 439,45
emballages récup. et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	531 588,57	10 691,15	424 898,15	117 381,57
TOTAL GENERAL	536 908,22	10 691,15	424 898,15	122 701,22

Mouvernents de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentat°	Dotations de l'exercice aux amortissem.	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				



ANNEXE 3: ETAT DES PROVISIONS Exercice clos au 31/12/18

	Montant au	Augmentations	Diminutions	Montant en fin
NATURE DES PROVISIONS	début de	dotations de	reprises de	d'exercice
	l'exercice	l'exercice	l'exercice	u exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse de prix				
Pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fiscales pour implantations dans la CEE	ļ			
Autres prov. fisc. pour implant. à l'étranger				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0,00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Pour Risques:et-Charges				
Pour litiges]
Pour garanties données aux clients		 		
Pour pertes sur marché à terme				<u> </u>
Pour amendes et pénalités		 		
Pour pertes de change	-			
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations		 		
Pour charge soc. et fiscales sur C.P.	 			
	054 300 00	22 222 22		
Autres prov. pour risques et charges	254 700,00	26 200,00	0,00	280 900,00
TOTAL II	254 700,00	26 200,00	0,00	280 900,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations :				
incorporelles				
.corporelles		i		
titres mis en équivalence				
autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours			····	
	1	l i		-
Sur comptes clients				i .
Autres provisions pour dépréciation				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III TOTAL GENERAL	0,00 254 700,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL Dont dotations et reprises :		26 200,00	0,00	



ANNEXE 3 : SUIVI DES PROVISIONS Exercice clos au 31/12/18

	Année	Montant en début d'exercice	Reprise en cours d'exercice car non utilisée (sans objet)	Reprise en cours d'exercice car utilisée	Provision ou réajusteme nt de l'exercice	Provision à reporter en fin d'exercice
Sensibilisation :						
Total sensibilisation						
Outils pédagogiques :						
Total outils pédagogiques				:		
Animation réseau :						
Total animation du réseau						
Autres						
Provisions retraite	2018	254 700,00			26 200,00	280 900,00
Total autres		254 700,00			26 200,00	280 900,00
TOTAL		254 700,00			26 200,00	
Compte		15	78	78	6815	15

Autres					
Stock produits finis					
Stock marchandise					
Créances					
TOTAL GENERAL	254 700	0,00		26 200,00	280 900,00
Compte	15/39/4	19 78	78	6815/6817	15/39/49

Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

ANNEXE 4 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE Exercice clos au 31/12/18

	CHARGES	PRODUITS
Charges/produits d'exploitation	3 476,00	0,00
Charges/produits financiers	2	
Charges/produits exceptionnels		
TOTAL	3 476,00	0,00



ANNEXE 5 : VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS Exercice clos au 31/12/18

]

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs: Fonds associatifs Subventions d'investissements renouvelables	304 741,01	2 444.00		304 741,01
Total fonds associatifs	470 943,48			473 387,48
Réserves : Réserves pour pérennisation de l'emploi		10 572,43		10 572,43
Réserves pour investissements	200 000,00			200 000,00
Fond de réserve	140 689,18			140 689,18
Total réserves	340 689,18	10 572,43		351 261,61
Résultat de l'exercice :	10 572,43	191 907,25	10 572,43	191 907,25
Subventions d'investissements non renouvelables :				
TOTAL	822 205,09	204 923,68	10 572,43	1 016 556,34





ANNEXE 6: Subventions affectées à des biens renouvelables par l'association Exercice clos au 31/12/18

ANNEE	LIBELLE	REGION	CG68	CG67	Commune de Muttersholtz	TOTAL
1995	Collecte des annuaires 1ère tranche				~	21 457,20
1996	Collecte des annuaires 2ème tranche					21 457,20
2000	Matériel bureautique	3 811,23	3 811,23	3 811,23		11 433,69
2000	Equipement du centre de ressources	914,69	914,69	914,69		2 744,07
2000	Véhicule de service	3 963,67	3 963,67	3 963,67		11 891,01
2001	Installation téléphonique	1 829,39	1 829,39	1 829,39		5 488,17
2001	Mobilier salle de formation	1 524,49				1 524,49
2001	Mise en conformité MNR	16 508,37	-			16 508,37
2002	Mise en conformité MNR			6 850,80	1 524,49	8 375,29
2002	Acquisition de mobilier suite au déménagement	3 000,00	3 000,00	3 000,00	-	9 000,00
2004	Mise en conformité MNR subvention non utilisé			-2 667,62		-2 667,62
2004	Vidéo projecteur	1 500,00				1 500,00
2004	Installation détection incendie Muttersholtz	2 550,00		2 550,00		5 100,00
2004	Equipement mobilier			2 550,00		2 550,00
2005	Réfection de la toiture (MNR)		2 298,00			2 298,00
2006	Parking à vélo	1 032,00				1 032,00
2007	Equipement mobilier		1 075,00	1 075,00		2 150,00
2007	Mise aux normes des installations de gaz et d'électricité MNR	1 050,00		1 050,00		2 100,00
2007	Acquisition d'un nouveau véhicule	6 220,00	3 110,00	3 110,00		12 440,00
2008	Equipement mobilier		1 500,00	1 500,00		3 000,00
2009	Equipement mobilier	1 750,00	875,00	875,00		3 500,00
2010	Acquisition d'un nouveau véhicule	4 585,00	3 000,00	3 000,00		10 585,00
2010	acquisition d'un nouveau photocopieur	2 200,00	1 100,00	1 100,00		4 400,00
2011	Equipement des locaux et du parc informatique	2 960,00	1 480,00	1 480,00		5 920,00
2012	Remplacement d'un véhicule	5 000,00	2 500,00	2 500,00		10 000,00
2012	Renouvellement matériel informatique	2 000,00	1 000,00	1 000,00		4 000,00
2012	Affectation à la réserve pour investissement					-42 914,40
2013	Equipement mobilier	1 800,00	900,00	900,00		3 600,00
2014	Equipement informatique		10 870,00			10 870,00
2016	Equipement informatique et photocopieur	2 100,00	3 510,00			5 610,00
2017	Remplacement d'un véhicule	7 500,00	3 750,00			11 250,00
2018	Majériel audiovisuel	1 124,00	1 320,00			2 444,00
611	TOTAL +	74 922,84	51 806,98	40 392,16	1 524,49	168 646,47

Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Ariena - 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT

ANNEXE 7: SUIVI DES FONDS DEDIES Exercice clos au 31/12/2018

7

]

]

]

I

]

1

																ı		
	Situations		année M	Montant		Fina	Financeurs		en de	_	engager au debut de		Utilisation en cours	A	nts à réaliser sur	Bug	restant à engager en	restant à engager en
Z	N' anayrique Libellé	Comple		1	Région DF	DREAL C	CD68 C	CD67 au	autres (su	194 16 subventio	l'exercice 195 (dons)	(7894)		ressources affectées	ressources affectées	d'exercice : 194	d'exercice : (195 (dons)	d'exercice : TOTAL
<u>I</u>	Formation, Sensibilisation, éducation à l'environnement	ent																
	91116BJN Jeunes dans la nature	1941001	2017- 2018 Si	58 200,00					58 200	300,000		300,000						
	912100ED Sensibilisation ACM "sortur"	1942002	2 018	800,008				•	800					800,00		800,00		800,00
	Total sensibilisation, éducation à l'environnement									300,000		300,000		800,00		800,00		800,00
<u> </u>	Outils pédagogiques																	
	913110HI Cahier d'ariena n°15	1943001	2016/20 18	181 900,00 120 000,00		10 000,00			51 900	40 400		40 400						
	915100CA Cahier d'anena n°16	1943001	2 018 9	91 800,00 60	90,000,00	5 000,000			26 800					63 400,00		63 400,00		63 400,00
	915115MI Mise en ligne cahler 10	1950000	2 017	5 000,00					2 000		2 000		2 000					
	915115MI Mise en ligne cahier 9	1950000		2 000'00				<u>.</u>	2 000						5 000,00		5 000,000	5 000,00
	Total ouliis pédagogiques								4	40 400,00	5 000,000	40 400,00	5 000,00	63 400,00	5 000,000	63 400,00	5 000,00	68 400,00
<u> </u>	Soutien, accommpagnement, projets de réseau																	
	914011PE PEJ 2018/2019	1945001		86 700,000 35	35 000,000 10 (10 000,00 17 500,00	200,00		24 200		2 500			65 200,00	10 000,00	65 200,00	12 500,00	77 700,00
	914012PJ PEJ 2017/2018	1945001	2017- 2018 8	89 350,00 35	35 000,000 15 (15 000,000 21	17 500,00	.,	21 850 7:	73 100,00		73 100						
	91418281 Dispositif régional "biodivercité, cintreprises-associatio	1945008	2015 3	38 000,000 31	31 000,000 7 (7 000,000				7 000,000		2 200				4 800,00		4 800,00
	9141920L. Programme pédagogique "niangeons sain" collège en	1945006	2 016 1	10 000,00		·			10 000	1 000,000		1 000					-	
	914194AN Projets scolaires transfrontaliers: Klasse, la Nature 20	1945001	2 018 20	20 000'00		•			20 000					16 300,00		16 300,00		16 300,00
	914194TR Projets scolaires transitiontaliers: Klasse, ta Nature 20	1945001	2017/20	16 000,000					16 000 1:	13 000,000		13 000						
	914195EC Les éco restos du pênsco	1945008		10 500,00		_			10 500	5 000,000		2 000		•			_	-
	914196CL La nature c'est la classe	1845006	2016- 2017-	108 403,60					108 404 39	39 800,00	12 500	24 500	8 400			15 300,00	4 100,00	19 400,00
<u> </u>	914198NA Itinérance expo nappe	1945008	2 017 2	27 200,00 20	20 000'00				7 200	2 600,00		2 600						
	914300PR Professionnaliser et developper l'ENE	1945003	2 018 3	31 850,00	8 000,000 4 (4 000,000 4	4 000,000 4 (4 000,000	11 850					4 000,00	00'000 9	4 000,00	00,000 9	10 000,00
	914035TA Communication et Tableau de bord	1845008	2 017 2	22 000,00 11	11 000,00	ເດ	5 500,000 5	5 500,00		7 000,000		7 000,00						
	914500CO Développer la connaissance et la communication	1945008	2 018 18	18 000,000	9 000,000 4 5	4 500,000 4	4 500,00											
	914320AM Trame certe et bleue Rosneim	1945006		43 650,00				•	43 650 29	29 900,00		8 100				21 800,00		21 800,00
TO MANOR	9 Moor S Pérenniser les empiois associatifs ENE	1945003	2017- 35:	355 600,000 64	64 000,00 47 2	47 200,000 37 (37 000,000 10 6	10 600,00	196 800	28 000,00		1 400				26 600,00		26 600,00
dino.	91512957 Cheation d'un réseau regional santé environnement	1945006	2 018 14	15 000,000 11	15 000,00									15 000,00		15 000,00		15 000,00
embr agnie e GO	Total animation reseau			-		\dashv			20	206 400,00	15 000,000	137 900,00	8 400,00	100 500,00	16 000,00	169 000,00	22 600,00	191 600,00
e de Rég LMA	M,	:	TOTAL			į			24	247 100,00	20 000 1	178 600,00	13 400	164 700,00	21 000	233 200,00	27 600	260 800,00
la pionale R	1A+ *					Ariena, 6 ro	oute de Bergh	Ariena, 6 route de Bergheim -67600 SELESTAT	ELESTAT									
CI)	\																	

ANNEXE 8 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES Exercice clos au 31/12/18

5 460,00		5 460,00
	:	
92 737,26	92 737,26	
3 480,61	3 480,61	
494 403,06	494 403,06	
136 602,20	136 602,20	
3 476,00	3 476,00	
736 159,13	730 699,13	5 460,00
<u> </u>		···
	92 737,26 3 480,61 494 403,06 136 602,20	92 737,26 92 737,26 3 480,61 3 480,61 494 403,06 494 403,06 136 602,20 136 602,20 3 476,00 3 476,00



ANNEXE 9: ETAT DES ECHEANCES DES DETTES Exercice clos au 31/12/18

DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financiëres.				
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)		1		
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				
Autres emprunts et dettes				
Autres detties				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 818,25	26 818,25		
Personnel et comptes rattachés	51 660,00	51 660,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 278,18	92 278,18		
Etat et autres collectivités publiques :	16 289,00	16 289,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Union, fédération et organismes associés				_
Autres dettes	245,60	245,60		
Produits constatés d'avance		0,00		
-				
TOTAL GENERAL	187 291,03	187 291,03	0,00	0,00
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		ļ		



ANNEXE 10 : DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR Exercice clos au 31/12/18

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
4181000 - Usagers - produits non encore facturés	
SOUS-TOTAL	
4387000-PAR-ORGANISMES SOCIAUX	2 004,61
4487-PAR-SUBVENTION	
468700-PAR-DIVERS	2 581,60
508800-PAR-INTERERS COURUS/OBLIGATIONS	
SOUS TOTAL	4 586,21
TOTAL	4 586,21



ANNEXE 11 : CHARGES A PAYER Exercice clos au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES A PAYER DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	MONTANT
Fournisseurs	6 720,00
Etat charges à payer	
Divers charges à payer :	
Dettes provisionnées pour congés payés	51 660,00
Charges sociales et fiscales sur congés payés	28 940,00
TOTAL	87 320,00



Annexe R1 : complément d'information sur le compte de résultat - détail des actions 2018

Rierre MART

Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

	אווופעב מה ופסחושו לה ום	79. ACD	70. Actions 2018		Total Calculation	A STATE OF	74	74. SUBVENTIONS 2018	NOLLN	8 2018										
					Subv. Europe	89	Subventions d'état	s d'état	ng.	Subventions de collectivités territoriales	e collecti	vittes terri		7080			_	7896		
	RELLE	701 Diffusion outils pédag	7088 Formation profession nelle	Soutien el cacomp. du e	740 Subv. dans le cadre d'un projet européens	7411 7414 DREAL Rectorat		7418 7 DRJSCS 8 / DDCS d	7418 Autres R subv. G d'état	7421 742 REGION CI GRAND CI	742267 74: CD67 CI	742268 A	745 rd Autres subv	4 .	aur aur subvantions attribuées	75 Done no	Engag. Re réaliser c sur att Dons.		TOTAL	Réseau Arlena *(1)
	BPJEPS 2018		86 058	l		r	r	H	H	75 547	H	H	H			t	t	H	161 604	9 710
	DEJEPS		18 739								<u> </u>	H	l				t		18 739	4 026
	BAPAAT		8 500						F			H		H			-	-	8 500	
Formation	Autras formations		18 538								H	l		l		H	H	H	18 538	2 438
professionnelle	Jeunes dans la nature		39 200					8 000							300		-	H	47 500	3 100
	VAE		2 016									-	-						2 016	
	Module de sensibilisation						-	900	H			_		800					0	
									H	-				-					0	
	Coordonner et animer le réseau alsacien d'ENE					12 400	r	H	-	32 350 10	10 400	14 750		-			H	H	006 69	970
	Professionnaliser :							-						-	-			-	0	
	Développer l'action du rèseau et communiquer			100				-			8 500	8 500	3 000		7 000	8 750	000 9	-	46 850	328
	PEJ					10 000	2 750	_		35 000	Ĺ	17 500	6 700	65 200	73 100	19 750	10 000		009 68	71 368
	Mercredis du patrimoine											3 000							3 000	525
	Biodiversité entreprises - association - territoires 2018														2 200				2 200	
	Projets scolaires transfrontaliers : "Klasse, la nature"												20 000	16 300	13 000	-	L		16 700	6 000
Southern at	Programme pedagogique "Mangeons sain"								_	25	25 800		3 300		1 000	_			30 100	
du réseau									_				_		2 000	_	_		2 000	2 773
	La nature, c'ost la classe !					_							_		24 500	1 454		8 400	34 354	18 300
	Itnérance expo nappe phréatique + conception					_				26 080	_		7 200		2 600				35 880	13 968
	Appui à la conception			1 900			_												1 900	
	TVB Rosheim					_			_				13 750	_	8 100				21 850	10 125
	Pérenniser l'emploi associatif en ENE				118 900	23 600				31 500 6	5 300	18 500			1 400				199 200	3 750
	NAN					4 000			_		_	_		4 000	_				0	
										_	_							_	0	
Coordination des	Cahler d'ariena n° 15 & 16					5 000				000 09			26 800	63 400	40 400	H	H		68 800	1 600
acteurs et développement de	Valorisation des anciens cahier d'ariena										_					2 000	2 000	2 000	2 000	
l'ENE dans le	Dév une coordination des acteurs de l'ENE dans le Grand Est					5 000				11 400	_	_							16 400	
Grand Est	Création d'un rèseau régional santé environnement la SYNAPSE									15 000				15 000		-	H		0	
Autres	Diffusion d'outils	75					r						H			l	-		75	
	Sous-total actions	75	173 050	2 000	118 900	000 09	2 750	8 800	0	303 877 50	900009	62 250	80 750	164 700	178 600	34 954	21 000	13 400	903 706	148 980
	Fonctionnement					20 000			7 594	155 500	-	77 750	49 708			1 000			311 552	
	TOTAL GENERAL	0.55	176 126		118 900 80 000	000 0	2 750	8 800 7	7 594 4	7 594 459 377 50 000 140 000 130 458 164 700	000	0 000 1	0 458 16	4 700	178 600	15 954 2	35 954 21 000 13 400		1 215 258	148 980

ANNEXE R2 : Engagement retraite Exercice clos au 31/12/18

Niveau de l'engagement de l'ARIENA par rapport aux indemnités de départ à la retraite : Total engagement retraite charges comprises au 31/12/18: 280 900 Cet engagement est traduit dans les comptes 280 900 Provision retraite 2001 : 6 500€ Réajustement 2002 : 29 800€ Réajustement 2003 : 5 700€ Réajustement 2004 salaire brut : 5 800€ Réajustement 2004 pour charges sociales : 23 900€ Réajustement 2005 : 24 600€ Réajustement 2006 : 14 000€ Réajustement 2007 : 17 800€ Réajustement 2008 : 6 400€ Réajustement 2009 : 13 900€ Réajustement 2010 : 400€ Réajustement 2011 : 12 900€ Réajustement 2012 : 22 300€ Réajustement 2013 : 1 500€ Réajustement 2014 : 18 800€ Réajustement 2015 : 15 100€ Réajustement 2016 : 11 800€ Réajustement 2017 : 23 500€ Réajustement 2018 : 26 200€

